



Avril 2016
N°66

Passage ACTU



Madame, Monsieur,

Dans ce numéro de printemps du Journal Municipal, vous trouverez un dossier complet portant sur les questions de tranquillité publique qui vous permettra de mieux connaître votre service de Police Municipale, ses missions et ses moyens. Vous y lirez également quelques conseils utiles dispensés par le Commissaire Christophe DEWAS, Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

Par ailleurs, la 2^e édition de notre Festival de la Jeunesse et de l'Engagement Citoyen «Rock'Alibi» se prépare activement ! De nombreux jeunes et associations partenaires sont d'ores et déjà mobilisés pour faire de cette manifestation un succès encore plus éclatant que l'an dernier.

Enfin, vous êtes tous conviés, le 3 mai prochain, à accueillir les 10 petits moutons d'Ouessant auxquels nous allons désormais confier la tonte écologique (et économique !) de certains espaces verts de la Commune.

Amicalement

Francis Garcia



Bruxelles, Tous solidaires !

Sommaire

Retour en images	p2	Expression des groupes	p6
Enfance-Jeunesse	p3	Cadre de vie et proximité	p7
DOSSIER : Sécurité		Événements à venir	p8
et Tranquillité publiques	p4-5		

Retour en images



Soirée théâtre «Il était une fois en 1664»
Salle municipale de Rosette



Exposition de sculptures sur métal
Ferme d'Estrades



Stage de danses «bourrées»
Salle associative de Bellevue



Lectures Kamishibai
Médiathèque

Animations de la médiathèque

Atelier d'écriture pour adulte

Mardi 5 avril de 17h à 18h30 : atelier d'écriture pour adulte mené par Daniel FABRE, participant au concours lancé par la Commune sur le thème : «Liberté, Egalité, Fraternité», dans le cadre du Festival Rock'Alibi.

Spectacle de marionnettes

Mercredi 6 avril de 17h30 à 18h : spectacle de marionnettes «Le blues du loup» pour les 3-6 ans, par la Cie des Filles de Rib, inspiré de contes traditionnels sur la différence.

Comité de lecture dynamique

Mardi 12 avril de 17h à 18h30 : comité de lecture dynamique, avec une sélection coup de cœur, et un effectif grandissant.

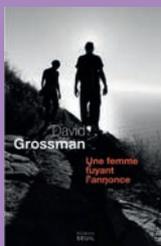


Coup de cœur par le comité de lecture de la médiathèque

David GROSSMAN

Une femme fuyant l'annonce

En Israël, en 2000, Ora, mariée à Ilan et mère de deux enfants Adam et Ofer, quitte sa maison quand son plus jeune fils Ofer part en mission militaire dans les territoires occupés. Pour ne pas apprendre ce qui lui arrive, pour ne pas voir venir «les messagers de la mort», Ora part faire une randonnée avec un ami très proche. Par ce récit, l'héroïne nous entraîne dans son pays en guerre. Elle dit tout des blessures de son enfance et de sa jeunesse, des tourments de sa vie familiale, de ses obsessions, de ses angoisses...



Vous organisez des manifestations sur la Commune, pensez à contacter nos correspondants locaux qui se feront le relais avec les habitants :

Journal Sud Ouest :

Mathieu DALZOVO mdalzovo.sudouest@gmail.com

Journal Petit Bleu / La Dépêche :

Alain JACQUOT alain.lepetitbleu@gmail.com - 06 61 78 51 77

Culture Box :

redaction@culture-box.org - 05 35 55 98 50

Web TV www.passageinfos.fr :

Pascal ALVAREZ redaction@passageinfos.fr - 06 62 63 75 08

Enfance-jeunesse

Petite enfance

Des activités ludiques et sportives au RAM

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(s) (RAM) propose différentes animations tout au long de l'année. Depuis le mois de mars, un groupe d'enfants bénéficie de séances de baby gym au complexe sportif St-Germes avec l'ALPA Gym sous la houlette de Laure Fadel, le jeudi matin de 10h à 11h. Les enfants sont accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s et de quelques parents qui ont également rejoint l'activité pour partager 1 heure «tonique» où l'on court, grimpe, saute... sur un parcours adapté aux tout-petits.

Le RAM a également fêté un Carnaval haut en couleurs, vendredi 18 mars, autour d'un goûter et continue de se rendre à la médiathèque le 1^{er} mardi de chaque mois, jusqu'en juin prochain.

Pour les parents et futurs parents désireux d'avoir des renseignements sur l'accueil du jeune enfant, le fonctionnement du RAM... nous vous invitons à vous adresser à Magali Daniel, animatrice, au 05 53 98 64 75, 4 avenue de Consuegra.



Passerelle entre le Pôle Petite-Enfance et le CLSH de Rosette

Vendredi 29 avril, les équipes d'animation de Rosette, du Multi-Accueil «A petits pas» et du Relais d'assistant(e)s maternel(le)s proposent une rencontre destinée aux enfants susceptibles de fréquenter l'Accueil de loisirs municipal. Ce projet a pour but de familiariser les enfants avec les lieux et les animateurs, afin de permettre l'entrée dans la structure d'accueil des tout-petits dans les meilleures conditions possibles.

Après une chasse au trésor organisée sur le thème du jardin, les petits et les grands partageront un goûter.

En juin, deux autres rendez-vous sont prévus au Multi-Accueil en matinée, afin de poursuivre le projet de passerelle.

Rens. et inscription auprès du Multi-Accueil «A petits pas» au 05 53 98 64 77 ou du RAM au 05 53 98 64 75.



Centre de loisirs municipal de Rosette

Jeunesse

«Rock'Alibi» se prépare ! Jeunes bénévoles

Une première présentation du Festival de la Jeunesse et de l'Engagement Citoyen Rock'Alibi a eu lieu le mercredi 9 mars à 18h à la Maison des Jeunes (MDJ), rue Victor Duruy, en présence d'une dizaine de bénévoles, des animateurs du service Enfance - Jeunesse et de l'association l'Orange Bleue. Le rendez-vous est désormais donné, l'aventure continue tous les mercredis à partir de 18h à la MDJ, afin de préparer au mieux le Festival "Rock'Alibi" qui se déroulera le samedi 28 mai prochain.



D'autres jeunes bénévoles sont attendus pour agrandir les troupes. Si tu as entre 14 et 25 ans, n'hésite pas à nous rejoindre ou à contacter le service Enfance - Jeunesse à la Mairie au 05 53 77 18 77 ou par courriel : s.reverte@ville-lepassage.fr.

Zoom sur une association

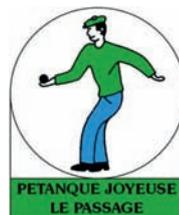
La Pétanque Joyeuse

L'association «La Pétanque Joyeuse», située au Boulodrome rue de la Garonne, compte 98 licenciés et 44 adhérents. Très active, elle possède une école de pétanque ouverte les mercredis de 16h à 18h, et des concours à la mêlée sont proposés les vendredis à partir de 14h. Le club organise également de nombreuses manifestations telles que des concours, des qualifications Aquitaine et France, des coupes de clubs toutes catégories, des challenges et 2 vide-greniers.

En 2015, le club a obtenu de bons résultats avec notamment une équipe qualifiée pour la ligue Aquitaine en toutes catégories à l'Amicale Laïque d'Agen, mais aussi l'obtention du titre de Champion du Lot-et-Garonne, et sa présence à Montauban au Championnat de France.

L'association s'implique aussi dans la vie de la Commune en participant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les écoles.

Pour tout renseignement contacter M. Jordana au 06 89 70 30 67 ou au 05 53 96 02 48.



DOSSIER Sécurité et Tranquillité publiques

Faire de notre Police municipale, une police de proximité, proche des Passageois : telle est la volonté de l'équipe municipale.



Si l'on veut qu'elle soit efficace, une politique municipale de tranquillité publique ne doit pas se résumer à des mesures d'ordre sécuritaire. C'est une démarche globale, favorisant une utilisation coordonnée des outils existants et impliquant la participation des habitants.

S'agissant de la prévention des incivilités, la municipalité a changé le «logiciel» du Service municipal d'animation : il va désormais au-devant des jeunes et des adolescents, dans les quartiers, afin de lutter contre le désœuvrement et le sentiment d'abandon. Cette action s'est traduite par la création d'une véritable Maison des Jeunes et, en juin 2015, par le lancement du premier Festival de la Jeunesse. En deuxième lieu, notre service s'est rapproché de l'Equipe de Prévention spécialisée du Conseil Départemental dont la refonte du cahier des charges est actuellement en cours, pour adapter aux problèmes de notre Commune les interventions des «éducateurs de rue» auprès des grands adolescents et des jeunes adultes.

En matière de sécurisation de l'espace public, la municipalité a mis en œuvre la vidéo protection de la place de la République. Celle de certains halls d'immeubles – réclamée par les habitants – est en cours, en concertation avec les bailleurs sociaux.

Les aménagements urbains concourent à la sécurité, c'est pourquoi les travaux de création de la voie de circulation permettant de raccorder Tounis-Rochebrune à l'avenue des

Pyrénées ont commencé et seront achevés avant la fin de l'année.

Ainsi, la cité ne sera plus un «cul de sac» et les services de police pourront y intervenir efficacement pour réprimer les trafics des délinquants venus de l'extérieur de notre ville.

Ces mesures s'accompagnent d'un renforcement de la complémentarité Police nationale / Police municipale. Une rencontre trimestrielle de suivi de la délinquance a été mise en place avec le Procureur de la République et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique : elle permet de conforter la coopération de la Police nationale avec nos propres agents dans leurs missions de prévention et de dissuasion.

Comme vous le savez, notre service de Police municipale, sous l'impulsion de Maïté Fouquet, Conseillère déléguée à la tranquillité et correspondante Défense, a changé depuis l'an dernier ses **méthodes de travail** : il intervient désormais en soirée, plusieurs fois par semaine, et réalise régulièrement des rondes cyclistes afin d'être plus proche des habitants.

Enfin, je rappelle qu'au mois de mai prochain se tiendra la **première réunion plénière de la Commission extra-municipale chargée de la tranquillité publique** comprenant des élus, des habitants des quartiers, les services municipaux concernés et les institutions chargées de la sécurité publique. A l'occasion des travaux préparatoires, les élus municipaux ont d'ores et déjà évoqué un dispositif de «voisins vigilants» dont la mise en œuvre sera proposée aux membres de la commission.

Le Maire, Francis GARCIA.



INTERVIEW de Monsieur Christophe DEWAS,

Directeur Départemental
de la Sécurité Publique

La sécurité, c'est aussi l'affaire de chacun de nous...

Monsieur le Directeur, quel diagnostic de sécurité posez-vous sur notre ville ?

Les problématiques principales de la ville du Passage ce sont les cambriolages et, de manière plus épisodique, les dégradations de véhicules et vols à la roulotte. Je précise que ce phénomène ne touche pas que la Commune du Passage puisqu'on le retrouve sur l'ensemble du territoire départemental.

Pour les dégradations de véhicules, la vidéo-protection me paraît une réponse adaptée, au regard notamment des lieux de commission des dernières séries de méfaits.

En ce qui concerne les cambriolages, je veux insister sur un premier point : au Passage, l'étude approfondie des faits constatés fait apparaître qu'aucun quartier n'est plus spécialement ciblé.

Le 2^e aspect à retenir, c'est que les 3 quarts des cambriolages sont commis en journée, et de préférence l'après-midi, à l'occasion d'absences de très courte durée, le plus souvent inférieures à une heure.

Quels sont les moyens de lutter contre les cambriolages ?

La première réponse de la Police nationale, c'est la présence sur la voie publique : sachez que la Commune du Passage est couverte, de jour comme de nuit, par nos patrouilles au moyen de différents véhicules, identifiés «Police» ou banalisés avec des agents de diverses unités travaillant en civil.

La deuxième réponse consiste à susciter une «prise de conscience» chez nos concitoyens... que les conditions de vie ont évolué et qu'il faut qu'ils adaptent leur comportement quotidien



Nom : POLICE MUNICIPALE

Prénom(s) : LE PASSAGE D'AGEN

Sexe : F Né(e) le :

à : LE PASSAGE D'AGEN

Taille :

Signature du titulaire :

1. Effectif

- 1 chef de service
- 1 brigadier-chef
- 1 brigadier
- 1 agent de sécurité de la voie publique
- 1 secrétaire / agent d'accueil

2. Moyens matériels

- 2 véhicules
- 3 VTT
- 1 moto
- 1 scooter

3. Missions

- Sécurisation des abords du collège et des écoles.
- Ilotage dans les quartiers (rondes nocturnes et brigade cycliste).
- Opération tranquillité vacances : la Police municipale peut surveiller votre domicile lorsque vous vous absentez pour plusieurs jours (formulaire à retirer au poste de police).
- Maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques : la Police municipale joue un rôle essentiel de veille et d'alerte de la Police nationale.
- Sécurisation des manifestations.
- Recueil et enregistrement des objets perdus ou trouvés.
- Enquêtes administratives.
- Enregistrement des animaux perdus ou trouvés.
- Lutte contre l'insécurité routière (contrôle des vitesses et du stationnement gênant ou abusif).
- Déclaration des détentions des chiens dangereux (1^{re} et 2^e catégories).

Pouvez-vous nous communiquer quelques conseils pour se prémunir contre les cambriolages ?

Volontiers. Je vous donne 9 recommandations de bon sens :

- Tout d'abord, il faut comprendre le mode d'action du cambrioleur. Lui, son idée, c'est d'agir le plus rapidement possible : un cambriolage se commet fréquemment en 5 ou 6 mn pas plus ! Il faut donc gagner du temps, tenter de le décourager, retarder l'accès dans le domicile en veillant déjà à la protection des issues. Dans la plupart des cas, l'intrusion du cambrioleur se fait de manière discrète par une porte de jardin située à l'arrière, une porte de véranda ou de garage... j'engage donc chacun à s'interroger sur les vulnérabilités de son domicile et ne pas privilégier seulement l'entrée principale.
- Même pour une absence de courte durée, il faut veiller à fermer sa maison, porte d'entrée et volets du rez-de-chaussée.
- Lorsqu'on est chez soi, dans le jardin, la cave ou à l'étage notamment, je recommande également de fermer la porte à clé et de ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

- Un autre conseil de bon sens : ne rien laisser dans le jardin – outils, échelle, échafaudage – qui puisse aider les cambrioleurs à pénétrer dans la maison.
- D'autre part, retenez que le cambrioleur a horreur d'être repéré. C'est pourquoi les systèmes d'éclairage à détection sont également un bon moyen de prévention.
- Enfin, en supposant que le malfaiteur ait pu pénétrer dans la maison, prendre garde à ne pas lui faciliter la tâche en laissant en évidence les objets de valeur (bijoux, cartes de crédit, sacs à main, clés de voiture...). Veiller également à ne pas ranger les bijoux de valeur dans la salle de bain ou dans les tables de chevet qui sont les endroits les plus visités par les malfaiteurs : il faut trouver chez soi un lieu plus «original» et discret.
- Ne pas hésiter à alerter une personne de confiance en cas d'absences.
- Recourir à l'opération tranquillité vacances (O.T.V).
- En cas de cambriolage, aviser immédiatement la Police sans rien toucher (afin de préserver les preuves et faciliter l'intervention des techniciens de l'identité judiciaire).

Expression des groupes

Cet espace est réparti proportionnellement au nombre d'élus par groupe.

L'Agglomération d'Agen souhaite harmoniser, à compter du 1^{er} janvier 2019, les modes de gestion et les tarifs des services «eau et assainissement» dans les 31 communes de l'Agglomération, actuellement assurés par deux régies communautaires (au Passage d'Agen et à Saint Hilaire de Lusignan) et différentes entreprises privées (Saur, Suez et Veolia) au titre d'une délégation de service public (DSP).

Notre équipe municipale partage cet objectif qui permettra d'apporter de la clarté et de la cohérence dans une des missions essentielles de l'Agglomération.

Dans cette perspective, le Président Dionis du Séjour a confié à un cabinet privé le soin de mener une étude sur le devenir du mode de gestion de ces services. Celui-ci a remis un rapport dans lequel la solution d'une gestion en régie de l'alimentation en eau potable est rapidement écartée au bénéfice d'une délégation de service public confiée à une entreprise privée.

Ce Cabinet fonde ses conclusions sur des considérations principalement financières, en soulignant que le fonctionnement d'une régie serait forcément plus coûteux et le tarif de l'eau par conséquent plus élevé. Mais son évaluation des coûts d'exploitation d'une régie se révèle discutable et mérite, à tout le moins, d'être réexaminée. Un seul exemple : le taux d'impayés.

Le Cabinet d'études évalue à 10 % le taux d'impayés d'une régie publique et 2 % celui d'une DSP, au contraire des informations que nous avons recueillies auprès de collectivités fonctionnant déjà en régie et de plusieurs experts. Soucieux d'assurer le meilleur service au prix le plus juste, et après analyse fouillée des conclusions du Bureau d'études, nous sommes désormais convaincus qu'une régie communautaire de l'eau serait moins coûteuse. C'est pourquoi, à notre initiative, les élus municipaux de notre Ville ont – à l'unanimité – mandaté le maire et les conseillers communautaires du Passage d'Agen afin qu'ils demandent que la création d'une régie communautaire fasse l'objet d'une étude approfondie par un autre Cabinet.

Nous porterons ce souhait devant le Conseil de l'Agglomération réuni le 17 mars 2016. Ce soir-là, nous inviterons les élus communautaires à rallier notre initiative et demanderons que l'agglomération prenne le temps – quelques semaines – pour approfondir les conditions de création d'une régie. A l'heure où nous mettons sous presse ce numéro de Passage Actu nous ne connaissons pas le résultat de notre démarche. Mais si le Président Dionis ne nous suit pas et fait entériner le choix de confier la gestion du service à une entreprise privée, il est à craindre que la facture d'eau des Passageois augmente fortement à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les élus de la majorité municipale :

Brigitte BARAILLES, Jean-Jacques MIRANDE, Anne LOUBRIAT, Patrick LAVALLART, Eliane BERNES, Pierre-Yves PORTEJOIE, Cécile FAGET, Rodolphe PONTENS, Delphine EYCHENNE, Daniel MEYNARD, Patricia SAZI, Christian LAGARDE, Houria ZEKHINI, Jean-Edouard LYS, Viviane DELFOUR, Jean-Claude DELANIS, Myriam VÉZINAT, Landry ZAMBO, Marie-Thérèse FOUQUET et Francis GARCIA.

Début avril nous aurons à nous prononcer sur le compte administratif 2015 et le budget 2016. Le budget prend en compte les orientations présentées par le maire et son bureau en matière d'investissements liés aux ressources nettes de fonctionnement. Le budget 2015 avait fait l'objet de remarques justifiées lors de sa présentation l'année dernière.

Si l'on peut comprendre certaines mesures d'économie nécessaires pour tenir compte du désengagement progressif de l'Etat, on ne peut pas admettre une présentation non conforme des dépenses avec celles prévues par l'étude financière que le Maire a fait réaliser pour déterminer la capacité d'investissement de notre commune. En effet, l'augmentation prévue de certains postes de charges sur le budget présenté a pour effet corolaire de diminuer la capacité de financement qui a permis de bâtir le budget d'investissement. Nous en aurons ainsi la confirmation lors de la présentation du compte administratif de l'exercice écoulé.

La sincérité des débats ne pourra ainsi s'exercer qu'avec une sincérité des documents proposés.

C'est pour ces raisons que notre groupe, conscient des efforts nécessaires, ne votera pas contre, mais s'abstiendra de voter le compte administratif 2015 et examinera avec toute l'attention requise le budget 2016 proposé par le Maire.

Christophe BOCQUET, Martine GIROTTO, Jean-Guy SICARD, Christian JACQ, Chantal POLETO.

Le printemps arrive ! Cela nous ramène à la proposition N°14 de l'actuelle équipe : **“Aménager les berges de la Garonne en valorisant la biodiversité”**. Ce qui nous rappelle notre propre proposition (N°19), qui était de **“rendre praticable les chemins de bords de Garonne, de la passerelle (félicitons nous d'avoir enfin la vidéosurveillance d'ailleurs, ce qui était également à l'étude dans notre programme...), jusqu'en bas du Pont de Beauregard, en passant le long du barrage”, où ce très beau décor est inexploité et abandonné**. Hélas, 2 ans plus tard, force est de constater que les promeneurs, amoureux de la nature, ne voient toujours rien venir...

Sandra CHARTIER et Sébastien DELBOSQ

La brigade des Douanes d'Agen est menacée de fermeture. Cela nous inquiète et nous avons proposé une motion de soutien votée au Conseil Municipal.

Les douaniers agenais participent activement à la sécurité publique comme leurs résultats en matière de saisies d'armes le démontrent. Supprimer la brigade d'Agen, fera augmenter la fraude douanière : la contrebande de tabac, le trafic de stupéfiants et l'introduction de produits hors normes dangereux pour la santé, sur le département du Lot-et-Garonne. De nombreuses saisies démontrent que ces trafics ne sont pas anodins.

La sécurité des Passageois passe aussi par le maintien de la Brigade des Douanes.

Corinne GRIFFOND et Gilles FREMY

Carnet

Naissances : 12/02/2016 LAUTRU Naël ; 16/02 RANDRIAMIARANA Dafy ; 17/02 GANDOIN Joyce ; 21/02 CARMEILLE Serena ; 22/02 ATTAHIRI Wihem ; FAISANDIER Jasmine.

Mariage : 27/02/2016 CIRON Nicolas et LOZAÏC Céline.

Décès : 15/02/2016 LAMOTHE Jacqueline ; 19/02 BÉGUÉ Jacques ; 20/02 SEGHEZZI Colette; SAINT-PE Jean ; 21/02 ROUQUAT Juliette ; 29/02 BAYSSIE Christian ; 3/03 BELAZZOUG Claude ; 4/03 CASSAGNAU Odette.

Cadre de vie et Proximité

Relations avec les habitants

Ronde des Quartiers : "Ganet – Béoulaygues"



Rencontrez vos élus lors de la prochaine réunion de quartier, mercredi 6 avril 2016 à 20h

Cantine école Edouard Lacour

1^{er} temps : info thématique sur la collecte des déchets, le tri (ouvert à tous les habitants).

2^e temps : la parole aux habitants du quartier.

Travaux

Boulodrome - Rue de la Garonne

Dans le cadre de la demande de mise en conformité émanant de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), GrDF entreprend au boulodrome, rue de la Garonne, des travaux de protection cathodique qui vont permettre de protéger le réseau gaz, composé de canalisations en acier, contre la corrosion.

Ces travaux ont pour but de respecter des exigences de sécurité relatives à la distribution de gaz combustible par canalisation.

Urbanisme

Réunion publique : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Castelculier et Saint Pierre de Clairac ont intégré le périmètre du PLUi, qui comprendra bientôt 31 communes.

Les débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), fixant les grandes orientations et les objectifs de développement et de préservation du territoire, se poursuivent.

Une réunion publique est proposée aux Passageois pour le Secteur Ouest de l'Agglomération d'Agen (AA), le mardi 26 avril à 18h30, à Roquefort, salle Arlabosse, afin de construire ensemble l'Agglomération de demain.

Vous pouvez consulter le dossier au siège de l'Agglomération d'Agen, 8 rue André Chénier à Agen ou suivre l'évolution des différentes étapes du PLUi sur le site de l'AA : <http://www.agglo-agen.net/Projet-de-PLUi-en-cours-d.html>

Commerce ambulant

Nouveaux horaires

Retrouvez votre boucher ambulant tous les vendredis de 15h à 18h, place de la République.

Environnement



Eco-pâturage

La Commune du Passage d'Agen va expérimenter une nouvelle méthode de tonte des espaces verts : l'éco pâturage sur la butte du Complexe sportif St Germes.

L'éco pâturage est une technique d'entretien alternative des espaces verts par des herbivores (moutons) en complémentarité ou substitution à l'entretien mécanique.

Il présente plusieurs avantages : écologiques, sociaux et économiques et permet l'installation de nouvelles espèces floristiques et fauniques.

L'intégration des animaux au cœur de l'écosystème urbain redéveloppe la relation et les interactions entre l'homme et l'animal.

Les moutons ne créent pas de nuisances sonores et présentent un bilan carbone nettement favorable en comparaison avec une tonte mécanique.

Une dizaine de moutons de race d'Ouessant vont donc paître au complexe sportif pour la grande joie des petits et grands. Ce mouton est idéal pour l'éco pâturage grâce à sa rusticité et son faible poids (il n'abîme donc pas les sols).

Emploi

Recrutement

La Ville du Passage d'Agen recrute des animateurs contractuels :
• pour travailler pendant la période des vacances d'été 2016 à l'Accueil de loisirs municipal de Rosette. Date limite de candidature : 30 avril 2016. Diplôme minimum souhaité : BAFA, formation BAFA.

• pour animer les TAP (temps d'activité périscolaire) à la rentrée de septembre 2016. Ce contrat pourra également être complété avec d'autres missions (garderie, Accueil de loisirs le mercredi, accompagnement scolaire). Date limite de candidature : 15 juin 2016.

Si vous êtes intéressés par l'une de ces offres, merci d'adresser votre CV, lettre de motivation et copie de diplôme à : Monsieur le Maire, Mairie, Place du Général de Gaulle, 47520 Le Passage d'Agen. Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter le service Ressources humaines au 05 53 77 18 77.

Permanences



Permanences du Maire, Francis GARCIA

• mercredi matin de 10h à 12h sans RV

• samedi matin de 10h à 12h sur RV

(tél : 05 53 77 18 77)

Permanences du Conciliateur : une fois par mois, uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fait auprès de l'accueil de la Mairie au 05 53 77 18 77.

Permanences du Conseiller départemental du canton, Christophe BOCQUET

• le premier mercredi du mois de 14h à 17h à la mairie.

• les autres mercredis de 14h à 17h au Conseil Départemental sur RV (tél : 05 53 98 52 00)

Événements à venir

Conférence en prélude au Campestral sur les noms de lieux et de rues (origine et signification) du Passage d'Agen et de Brax

par l'association Escola Occitana d'Estiu
Vendredi 1^{er} avril à 20h30 au centre culturel, salle Marguerite Duras. Rens. : 05 53 41 32 43 (HB).



Exposition-vente par Les Doigts de Fée

Du vendredi 1^{er} de 14h à 18h au dimanche 3 avril de 10h à 18h au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Gratuit. Rens. : service Vie culturelle au 05 53 98 64 78.

Concert par la chorale «Expression»

Samedi 2 avril à 20h30 à l'Eglise Saint Joseph.
Tarif 8 € / Tarif réduit 5 € / Gratuit -15 ans.
Rens. et vente des tickets : service Vie culturelle au 05 53 98 64 78.



Exposition de peintures

par La Palette Passageoise
Du samedi 2 au dimanche 10 avril de 14h à 18h30 à la Ferme d'Estrades. Gratuit. Rens. : 05 53 96 30 24.

Concours de pétanque

par La Pétanque Joyeuse
Dimanche 3 avril à 14h30 au Boulodrome, rue de la Garonne.
Rens. : 06 89 70 30 67.

Loto des Comités de Jumelage

Le Passage - Consuegra et Le Passage - Wloszczowa
Dimanche 3 avril à 14h à la salle municipale de Rosette.
Rens. : 06 08 05 69 13.

Courses hippiques

par la Société des courses d'Agen - Le Passage d'Agen à l'hippodrome
Dimanche 3 avril, dès 13h30, Paquodrome : 8 courses de trot et grande chasse aux œufs.
Lundi 4 avril, dès 13h30, 7 courses.
Dimanche 10 avril, dès 15h30, 6 courses de trot.
Dimanche 17 avril, dès 15h30, 8 courses de trot.
Dimanche 8 mai, dès 10h30, 8 courses de trot et vide-greniers.

Marche organisée

par Inner Wheel au profit des sportifs de haut niveau handicapés
Lundi 4 avril à 15h à la salle municipale de Rosette.
Rens. : 06 48 30 64 47.

Ateliers de chansons et de danses occitanes

par l'association Per la Cultura Populara en Agenès organisés dans le cadre du Campestral
Jeudi 7 avril, ateliers «chant» de 18h30 à 19h45 et «bal» de 20h à 22h au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 32 46 84 74.



Concert «Daguerre et Bertille»

Vendredi 8 avril à 20h30 au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Tarif unique 5 € / Gratuit pour les -15 ans. Rens. et vente des tickets : service Vie culturelle au 05 53 98 64 78 (pas de réservation).



Soirée poétique «Solstici» dans le cadre de la Quinzena Occitana

Samedi 9 avril à 20h30 à la salle municipale de Rosette.
Tarif unique 8 €. Rens. : 06 77 02 86 71.



La Passe à jeu - ludothèque

par l'association Atout-Jeux
Un espace de jeux en famille, entre amis, adultes, ados, enfants, de 3 mois à 103 ans, les mercredis 13 et 27 avril

de 14h30 à 18h30, à l'ancienne bibliothèque des Hauts de Garonne, rue du Dr Desgenettes.
Rens. : atoutjeux47@orange.fr ou atoutjeux47.eclublog.fr ou 07 81 96 52 54.
Jeux sur place - Libre et gratuit.

Conférence «Gestion d'une association»

par l'UASPA
Jeudi 14 avril à 20h au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 80 06 98 35.

Conférence «Le monde des insectes»

par la Société Archéologique et Historique du Passage d'Agen
Vendredi 15 avril à 18h30 au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Gratuit. Rens. : 05 53 96 00 10.

Rugby - 6^e édition du trophée Walibi

Samedi 16 avril tournoi de rugby rassemblant 9 clubs.
Rens. : 05 53 96 36 38.

Conférence «Philosophie, spirite et fidélité»

par l'association Passageoise d'Etudes Spiritiques Allan Kardec
Dimanche 17 avril à 15h. Rens. : 06 21 42 58 60.

Stage de théâtre pour les enfants «Le monde médiéval»

par la Cie PerBacco
Du lundi 18 avril au vendredi 22 avril de 14h à 18h au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Inscriptions jusqu'au 4 avril. Rens. : 06 23 00 98 98.

Ateliers de chansons et de danses occitanes

par l'association Per la Cultura Populara en Agenès organisés dans le cadre du Campestral
Jeudi 21 avril, ateliers «chant» de 18h30 à 19h45 et «bal» de 20h à 22h au centre culturel, salle Jean Ferrat. Rens. : 06 32 46 84 74.

Projection «Les rayons de la liberté» par Jacques Sirat

Samedi 23 avril à 20h30 au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : www.jacques-sirat.com

26^e Passagespoirs

par l'AS Passage Tennis
Du mercredi 27 avril au samedi 7 mai, rencontres des meilleurs espoirs internationaux et des ligues françaises. Mardi 3 mai à 19h30 au Club House réception de présentation des capitaines.
Samedi 7 mai de 10h à 12h et de 14h à 15h animations, puis à 15h les finales.

Concert «Bone Tee & The Slughunters»

avec en 1^{re} partie la section «Cuivres» de l'école de musique Anacrouse-Amac
Vendredi 29 avril à 20h30 au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Tarif 8 € / Tarif réduit 5 € / Gratuit pour les -15 ans.
Rens. et vente des tickets : service Vie culturelle au 05 53 98 64 78 (pas de réservation).



Repas des Comités de Jumelage Le Passage - Consuegra et Le Passage - Wloszczowa

Samedi 30 avril à 19h au centre culturel, salle Jean Ferrat.
Rens. : 06 08 05 69 13.

AG de l'association La Passerelle

Samedi 30 avril à 18h au centre culturel, salle Marguerite Duras.
Rens. : 05 53 96 00 10.

Exposition de peintures

par Passage Accueil
Du jeudi 5 au dimanche 8 mai de 10h à 12h et de 15h à 18h30 à la Ferme d'Estrades. Gratuit. Rens. : 06 51 88 88 68.

Si malgré toute l'attention portée à la distribution vous ne recevez pas votre bulletin municipal, n'hésitez pas à nous contacter au 05 53 77 18 77.